



Franciscans International
A voice at the United Nations

Franciscans International



Rapport Annuel 2010 Sommaire



De gauche à droite: John Doctor OFM (Président du Conseil d'Administration), Regina Holtz FSP, Denis Boyle fmdm (Directrice de FI), Averil Swanton TSSF, Markus Heinze OFM (Représentant du directeur des finances), Patricia Tan Huat Neo SFO, Markus Fuhrmann OFM, Franciso Nel Leudo Murillo OFM Conv., John Celichowski OFM Cap., Doug Clorey SFO. Absent: José Martorell TOR

Mot du Président

Année après année, de nouveaux défis sont à relever. Des occasions à saisir permettent d'affirmer la présence Franciscaine et de faire entendre la voix des plus vulnérables auprès de l'Organisation des Nations Unies au nom de la Famille Franciscaine (FF). L'année 2010 a été fructueuse.

Le plaidoyer est le principal ministère de FI. Nos défenseurs des droits humains ne pouvant aborder chaque thème soulevé par la Famille Franciscaine (FF), trois priorités sont à retenir: 1) l'extrême pauvreté 2) l'environnement 3) la paix.

Nous devons aider nos bureaux de Bangkok, Genève et New York à devenir toujours plus compétents et professionnels dans ces trois domaines. D'autres questions, transmises par les Franciscains sur le terrain, sont relayées auprès d'autres Organisations Non Gouvernementales (ONG) intervenant à l'Organisation des Nations Unies (ONU).

En accord avec notre mission et notre activité de plaidoyer, FI recourt au mécanisme de l'Examen Périodique Universel (EPU) pour porter à la connaissance des instances des Nations Unies les problèmes rencontrés par la Famille Franciscaine (FF) travaillant sur le terrain. De cette façon, FI fait tout son possible pour faire entendre la voix des plus vulnérables auprès de l'Organisation Nations Unies (ONU) afin d'aborder les situations d'injustice vécues par eux et d'essayer de mettre un terme aux atteintes des droits de l'homme qui ne peuvent être résolues au niveau national.

L'année 2010 a vu la mise en place d'un directeur régional dans chacune des trois régions: Markus Heinze OFM à Genève, Mike Lasky OFM Conv. à New York et Mateusz Tuniewicz à Bangkok. Ce changement notoire a permis à Sr Denise Boyle fmdm, directrice exécutive, d'insister pour qu'il y ait une plus grande collaboration entre les régions, de surveiller la mise en application du plan stratégique, de représenter FI auprès de la communauté diplomatique, des ONG internationales et des autres acteurs-clés aux Nations Unies, d'encourager la Famille Franciscaine (FF) à devenir actrice de ce changement et à s'impliquer davantage dans le ministère unique de FI.

FI est la plus importante Organisation Non Gouvernementale (ONG) confessionnelle auprès de l'Organisation des Nations Unies travaillant au nom des Franciscains pour «les plus vulnérables, les oubliés et notre terre souffrante».

Nous vous remercions de nous soutenir de manière continue et d'appuyer la mission de FI. Nous remercions également tous nos donateurs qui rendent notre travail possible, que ce soit par notre action auprès des Nations Unies ou sur le terrain pour des missions de reconnaissance et de mise en commun des savoir-faire.

Avec toute notre reconnaissance:


John Doctor OFM
Président du conseil d'administration internationale de FI

Introduction de la Directrice

L'année 2010 a commencé par le tremblement de terre dévastateur d'Haïti et s'est terminée par les débuts de la révolution populaire en Tunisie. Les Franciscains y ont été étroitement mêlés et ont partagé la souffrance et l'espérance de ces populations.

Franciscans International a eu une année active avec beaucoup de défis à relever dans le domaine de la justice au travers des questions que la Famille Franciscaine (FF) nous a soumises et que FI a fait remonter auprès de l'ONU. FI est en contact avec la Famille Franciscaine des Amériques, de l'Europe et de l'Afrique ainsi que de l'Asie et la région Pacifique depuis nos trois bureaux de New York, Genève et Bangkok.

La partie plaidoyer de ce rapport annuel reflète les actions entreprises par FI pour apporter une réponse à la «souffrance vécue par les plus vulnérables». FI étant dotée du «Statut Consultatif Général» auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU), nous pouvons soulever des questions et faire pression pour lutter contre toutes formes d'injustice devant l'ONU à New York et au Conseil des Droits de l'Homme à Genève.



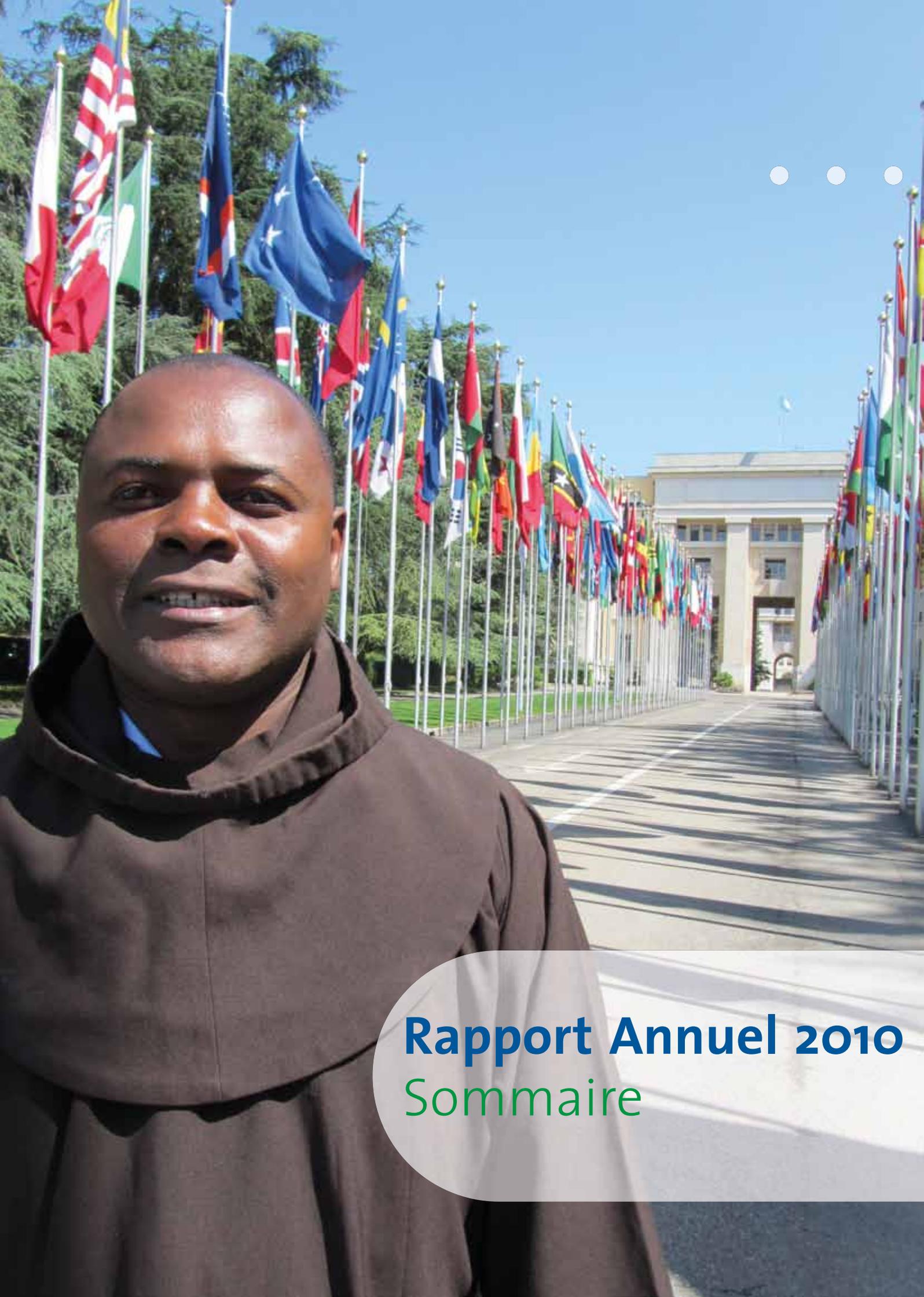
Une «première» étape importante a été de finaliser le «Plan Stratégique» de FI en ciblant des objectifs jusqu'à 2012. En 2010, nous avons mis en œuvre la première phase, qui permet de mieux appréhender le travail de plaidoyer de FI à l'ONU avec la Famille Franciscaine (FF), et de s'assurer que FI, en tant qu'organisation, respecte l'orientation fixée pour l'application des meilleures pratiques. Une autre étape importante a été l'audit des comptes de 2009, qui confirme que FI accepte de se soumettre aux exigences de transparence et de responsabilité financière.

Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'extraordinaire générosité de:

- Nos donateurs qui nous soutiennent financièrement et moralement;
- Nos sœurs et frères Franciscains qui partageant la souffrance des populations qu'ils côtoient, attirent notre attention sur les situations d'injustice vécues, et travaillent sans relâche pour obtenir plus de justice;
- Du conseil d'administration international qui nous soutient de manière permanente, au travers des nombreux défis que nous ne cessons de relever;
- De tout le personnel de FI, au nombre de 15 personnes, dévouées, enthousiastes et compétentes, des bénévoles et des stagiaires très engagés;
- Nos partenaires Edmund Rice International (ERI), la Foundation of Marist Solidarity International (FMSI), et d'autres Organisations Non Gouvernementales (ONG). En travaillant étroitement avec nos partenaires, nous pouvons mieux cibler nos objectifs à la recherche de plus de justice pour les plus marginalisés.

L'ensemble de nos amis a permis à FI d'être l'ambassadeur véritable des plus vulnérables et des oubliés auprès de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons commencé l'année 2011 avec de nouveaux défis qui exigent de notre part action et attention. Nous nous tournons, comme toujours, vers St François et Ste Claire en leur demandant de nous guider dans la pratique de ce ministère qui leur était si cher. Nous avons besoin de leur compassion et de leur sens accru de l'urgence d'agir, pour nous permettre de mettre fin à toutes ces situations d'injustice dans un monde en bouleversement permanent et aussi vulnérable.


Denise Boyle fmdm
FI Directrice



Rapport Annuel 2010
Sommaire

Plan stratégique

Franciscans International s'est engagé avec la Famille Franciscaine, ses partenaires, son conseil administratif, ses collègues et ses parties prenantes, en 2009, et en début de l'année 2010 à un vaste dialogue stratégique. En nous appuyant sur leur aide, nous avons révisé notre vision et notre mission, précisé le centre de notre travail de plaidoyer à l'ONU, et développé une approche intégrée nommée «Plan Stratégique» pour 2010–2012 à travers nos trois bureaux régionaux. Franciscans International souhaite remercier Misesan Cara et la Province OFM d'Irlande pour avoir rendu ce travail possible.

Notre vision:

Une communauté mondiale construite sur des valeurs Franciscaines, dans lesquelles la dignité de chaque personne est respectée; les ressources partagées équitablement; l'environnement préservé; les nations et les personnes vivant en paix.

Notre mission:

Nous sommes la voix Franciscaine auprès de l'Organisation des Nations Unies pour protéger les vulnérables, les personnes oubliées et notre terre blessée.

Nos objectifs:

De notre vision découlent trois domaines prioritaires: la pauvreté extrême, l'environnement, et la paix. Notre approche est basée sur les Droits Humains, et nous utilisons l'Examen Périodique Universel comme: a. mécanisme de base soutenant notre travail; b. outil partagé entre les trois bureaux FI régionaux en vue de susciter l'attention de toute la Famille Franciscaine; c. moyen permettant de cibler les problématiques rencontrées par les Franciscains travaillant sur le terrain, observer les avancées faites à l'ONU et de surveiller le développement à l'échelle des pays. Par ailleurs, nous soutenons la Famille Franciscaine avec des partages spécifiques aux pays et aux régions pertinents à notre mission.



(A droite) Sr. Odile Coirier fmm, membre de l'équipe du plaidoyer avec des franciscains au sein de FI lors d'un atelier organisé par FI dans les Iles Salomon

De gauche à droite: Denise Boyle fmdm, Bernadette Sullivan FSP, and Kathie Uhler OSF, à la session des Objectifs du Développement pour le Millénaire, à NY.



Le Travail de Franciscans International auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

FI est doté du «Statut Consultatif Général» d'ECOSOC depuis 1995. Celui-ci nous permet de mettre en évidence un large éventail de problèmes auprès de l'ONU au nom de la Famille Franciscaine (FF). La FF a attiré notre attention sur des problématiques qu'elle n'est pas toujours en mesure de dénoncer dans les pays où elle travaille. FI soulève de façons diverses les questions auprès de l'ONU en vue d'influencer les personnes prenant les décisions. Des changements positifs pour les plus vulnérables peuvent parfois se mettre en place.

FI auprès de l'ONU à Genève, travaille avec les divers mécanismes du Conseil des Droits de l'Homme. Ceux-ci permettent de faire des déclarations, la présentation de rapports de pays spécifiques à travers la procédure de l'Examen Périodique Universel, et de travailler avec les organes conventionnels spéciaux, tel que la Convention des Droits de l'Enfant (CDE).

A New York, FI est membre du Comité d'Organisations Non Gouvernementales du Conseil de Sécurité. Les initiatives pour la paix et les conflits entre pays y sont abordés. FI est aussi actif à travers la Commission du Statut des Femmes (CSF) et la Commission du Développement Durable (CSD) et travaille avec le Comité des ONG suivant la mise en œuvre des Objectifs du Développement du Millénaire (ODM).

A Bangkok, il y a des organes régionaux ou des bureaux à l'ONU, avec lesquels FI travaille en particulier: la Commission Economique et Sociale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (UN ESCAP); la Commission Intergouvernemental ASEAN sur les Droits de l'Homme (AICHR); et le Bureau Régional des Nations Unies pour le Haut-Commissaire pour les Droits de l'homme (HCDH).

Travail auprès de l'Organisation des Nations Unies, Genève

Le Conseil des Droits de l'Homme

Au cours de sessions au Conseil des Droits de l'Homme auprès de l'ONU à Genève, FI a eu l'opportunité de faire des déclarations à la fois écrites et orales en vue de soulever des questions sur des problématiques et préoccupations liées aux Droits de l'Homme. Ces opportunités surviennent pendant des débats généraux au sujet de problématiques spécifiques liées aux Droits de l'Homme et l'acceptation du document final par l'Etat sous examen pendant le processus de l'Examen Périodique Universel (EPU). FI travaille étroitement avec les Franciscains et les ONG sur toutes ces affaires en vue d'acquérir de l'information de première main. Lorsque cela est possible, nous convoquons des Franciscains travaillant sur le terrain en vue d'une intervention orale afin de partager les problèmes rencontrés auprès des diplomates de différents pays.

FI a soumis des rapports écrits concernant:

- Haïti en vue de maintenir le respect des Droits de l'Homme pendant la reconstruction du pays après le tremblement de terre;
- L'accès à la médecine pour des enfants vivant avec le SIDA et le SIDA/TB;
- La traite humaine, en dénonçant le manque de structure pour protéger les victimes;
- La pauvreté extrême en tant que violation grave des Droits de l'Homme;
- L'amélioration des procédures au Conseil des Droits de l'Homme.

FI a donné des prestations orales sur:

- Le suivi de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Cambodge, de la République Démocratique du Congo (DRC), de la Côte d'Ivoire, de l'Italie, du Canada et du Kenya;
- Un rapport écrit conjoint sur différentes initiatives relatives à la paix concernant la RDC;
- La situation en cours au Sri-Lanka après le cessez-le-feu;
- Le Forum Social 2010 de la Convention des Droits de l'Homme, Genève;
- Les politiques d'éducation et les menaces faites aux minorités religieuses au Pakistan;
- Les victimes du trafic humain et les problématiques concernant le trafic des personnes;
- La violence contre les défenseurs des Droits de l'Homme aux Philippines.

L'Examen Périodique Universel

FI participe activement à l'Examen Périodique Universel (EPU), qui est un mécanisme au Conseil des Droits de l'Homme qui examine régulièrement les 192 Etats Membres au sujet de l'accomplissement de leurs obligations et de leurs engagements envers les Droits de l'Homme. Ce processus est effectué sur un cycle de quatre années, pendant lequel chaque pays soumet un rapport de la situation vis-à-vis de ces droits.

FI, de même que d'autres ONG, soumet un rapport dans lequel les problèmes relatifs aux droits des plus vulnérables, probablement non soulevés par le gouvernement en question, sont déposés et examinés. Les Franciscains travaillant dans le pays fournissent des informations précises sur ces problématiques.

FI rencontre d'autres délégués de gouvernements en vue de poser des questions et faire des recommandations au pays placé sous examen, qui, à son tour, doit s'engager à mettre en œuvre ces changements dans un certain délai. FI travaille avec la Famille Franciscaine (FF) pour contrôler la mise en application des recommandations dans le but de faire pression sur le gouvernement pour combattre les violations.

Les rapports de l'Examen Périodique Universel

FI soumet les rapports de l'EPU en vue d'aborder les thèmes spécifiques soulevés par les Franciscains dans chacun des pays suivants:

- **Australie:** Les Droits des peuples autochtones; les droits des réfugiés et des demandeurs d'asiles; le changement climatique et l'éducation;
- **Papouasie Nouvelle-Guinée:** le droit à l'éducation; le droit des personnes handicapées; et les enfants vivant dans la misère;
- **Les Iles Salomon:** le droit à l'éducation; la violence à l'égard des enfants; et la pauvreté extrême;
- **Kiribati:** les droits de l'enfant; les châtiments corporels; la discrimination; et le droit à l'éducation;
- **USA:** Le droit à un logement convenable; le trafic humain; le droit des travailleurs immigrés; l'exploitation minière et son impact sur les droits des peuples autochtones; le droit à la nourriture; et la biotechnologie;
- **Croatie:** les soins palliatifs, les droits des personnes âgées; les soins de santé; et les personnes sans abri;
- **Malawi:** le trafic humain; le VIH/SIDA et son impact sur les Droits de l'Homme; le droit au maintien d'un niveau adéquat de vie; et le droit à l'éducation.

Procédures Spéciales

Le système des «Procédures Spéciales» est un mécanisme du Conseil des Droits de l'Homme utilisé dans le but de soulever les préoccupations thématiques et régionales spécifiques aux «Experts Indépendants» et aux «Rapporteurs Spéciaux» nommés par l'ONU. Ce mécanisme fournit l'opportunité d'alerter le Conseil des Droits de l'Homme à propos de préoccupations de droits humains urgents par un procédé connu sous le nom de «Actions Urgentes».

En 2010, FI a régulièrement rencontré les Rapporteurs Spéciaux de l'ONU en vue d'adresser les préoccupations au sujet de Formes Contemporaines d'Esclavage (FCE), la situation sur les Défenseurs des Droits de l'Homme et des peuples autochtones.

FI a soumis les «Actions Urgentes» au:

- **Maroc:** expulsion d'un Franciscain;
- **Egypte:** plus de 250 demandeurs d'asiles maintenus dans des conditions semblables à de l'esclavage dans le désert du Sinaï par des trafiquants humains;
- **Pakistan:** liberté religieuse et mise en place de lois relatives au blasphème contre les chrétiens.

Organes Conventionnels

Les Organes Conventionnels de l'ONU relatifs aux Droits de l'Homme sont des comités d'experts indépendants qui contrôlent la mise en œuvre des Instruments des Droits de l'Homme à l'échelle internationale. FI a soumis des rapports sur la Convention des Droits de l'Enfant (CRC), la Convention contre La Torture (CAT), le Comité des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (CDESC) et le Comité sur l'Elimination des Discriminations contre les Femmes (CEDF).

Travail auprès des Nations Unies, New York

L'activité de sensibilisation de FI à New York se focalise sur des initiatives de consolidation de la paix, le dialogue interreligieux, les Objectifs de Développement par rapport au Millénaire (ODD), le développement durable, les peuples autochtones, et les droits de la femme. Le moyen le plus efficace pour FI de dialoguer est à travers l'adhésion au Comité du Conseil de Sécurité des organisations non-gouvernementales qui fournit l'opportunité d'être en liaison étroite avec les ambassadeurs au sujet des initiatives de sécurité et de construction de la paix.

Groupes de travail

FI se focalise en particulier sur la surveillance des réalisations des ODD. Dans cette activité, FI participe activement dans les groupes de travail de l'Organisation des Nations Unies et des ONG suivants:

- la Commission sur le Statut des Femmes;
- la Commission sur le Développement Durable;
- le Conseil de Sécurité;
- le Groupe UNICEF travaillant avec les enfants, le Groupe de Travail de Plaidoyer;
- Sous-comité du Comité pour le Développement Social pour l'Eradication de la Pauvreté;
- le Sous-comité pour l'Elimination du Racisme du Comité ONG sur les Droits Humains.

Travail avec les organismes régionaux de l'Organisation des Nations Unies, Bangkok

FI a étroitement suivi les développements majeurs en plaidoyer et a rencontré les organes régionaux principaux de l'Organisation des Nations Unies et les institutions intergouvernementales, tels que: la Commission Economique et Sociale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (UN ESCAP); la Commission Intergouvernementale des Droits humains de l'ASEAN (AICHR); le Programme de Développement Centre Régional de l'Organisation des Nations Unies Asie-Pacifique; le Bureau de l'Organisation des Nations Unies du Haut-commissaire pour le Bureau Régional des Droits humains de l'Asie du Sud-est (OHCHR); le Centre Régional ASEAN sur les Objectifs de Développement du Millénaire.

En 2010, FI s'est engagé, en particulier, avec le bureau régional du Haut-Commissaire sur les Droits humains au sujet d'activités entreprises dans la région de l'Asie-Pacifique. FI prend une part active dans les réunions avec UN ESCAP en vue de suivre les développements et les initiatives concernant la dimension socio-économique de la région.

Missions sur le terrain et ateliers

Sur invitation, FI visite les Franciscains travaillant sur le terrain pour discuter avec eux des problèmes qu'ils rencontrent dans le pays. Des informations sont échangées sur la façon d'utiliser les mécanismes onusiens et de la meilleure façon de suivre et mettre en œuvre des actions au niveau local, national et international.

En 2010, FI a organisé des ateliers sur l'EPU et d'autres mécanismes de l'ONU dans les pays suivants: l'Australie, le Bénin, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, l'Ethiopie, le Kenya, les Philippines, les Iles Salomon, la Suisse, le Tanzanie, la Thaïlande, l'Ouganda, et les USA.

Des enfants abandonnés recueillis par un orphelinat de Cotonou au Bénin, visités par Francesca Restifo, coordonatrice internationale du plaidoyer pour FI.



Des enfants abandonnées recueillies par un orphelinat de Cotonou au Bénin, visités par Francesca Restifo, coordinatrice internationale du plaidoyer pour FI.

Domaines d'intervention de plaidoyer

A la requête de Franciscains de différents pays, FI a travaillé sur les thèmes suivants auprès de l'Organisation des Nations Unies:

Les Formes Contemporaines d'Esclavage

FI est préoccupé par le fait que différentes formes d'esclavage demeurent pour la plupart inconnues et sont abordées inadéquatement par les politiques étatiques. Les formes contemporaines d'esclavage comprennent: la servitude pour les dettes, le travail forcé, le travail des enfants, la servitude des enfants, le trafic humain, la servitude domestique, l'exploitation sexuelle, le recrutement d'enfants dans les conflits armés, la vente d'enfants, les mariages forcés, et la vente de jeunes filles et d'épouses.

Pendant les sessions du Conseil des Droits de l'Homme, FI a régulièrement soulevé des questions sur les Formes Contemporaines d'Esclavage (FCE) à travers ses rapports de l'Examen Périodique Universel (EPU), des déclarations orales et écrites, et à travers des discussions avec des missions permanentes et diplomatiques. FI a organisé des réunions pour l'établissement des faits dans l'Inde du Sud: des consultations ont eu lieu à Mumbai, Goa, Karnataka, Trichy, Ernakulum et Trivandrum.

La Pauvreté Extrême

FI est préoccupé par le fait que la pauvreté extrême est une violation de la dignité humaine la plus répandue dans le monde. FI a joué un rôle clef dans la contribution du travail du Conseil des Droits de l'Homme sur le «Texte Préliminaire des Principes Directeurs» au sujet de la Pauvreté Extrême et les Droits humains, qui doit être adopté d'ici 2012. FI met l'accent dans chaque rapport soumis à l'Organisation des Nations Unies sur le fait que la pauvreté extrême est la cause fondamentale des violations des droits humains.

Environnement

FI travaille avec les Franciscains partout dans le monde et avec d'autres ONG nationales et internationales mais aussi

avec des institutions, dans le dessein de dénoncer des préoccupations concernant l'impact du changement climatique sur les plus vulnérables. FI a incorporé des problématiques liées à l'environnement dans ses Rapports Universels Périodiques, a organisé une réunion auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève, et a partagé ces questions auprès des missions permanentes. Les ateliers FI à New York, en Ethiopie, en Ouganda, et aux Iles Salomon, se sont penchés sur l'environnement et les mécanismes de l'Organisation des Nations Unies.

Les peuples autochtones

Un important pôle d'attention de FI est porté sur la défense des droits des peuples autochtones, concernant le droit à leur terre ancestrale et les problématiques liées à l'environnement et la pauvreté extrême. FI a assisté les peuples autochtones dans la préparation et la rédaction écrite et orale de déclarations auprès de l'Organisation des Nations Unies et s'est joint à la Troisième Session du Mécanisme Expert auprès de l'Organisation des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (EMRIP) à Genève. De plus, FI a renforcé sa collaboration à Bangkok avec le Pacte des Personnes Asiatiques Autochtones (AIPP), et le Bureau de la Justice et de la Paix dans le diocèse Jayapura, Papua (JPIC-SKP).

La paix et la réconciliation

FI travaille avec les Franciscains sur les problématiques de la paix, la réconciliation, le dialogue interreligieux et la justice sociale dans le monde à l'attention de la communauté internationale. En mai, au Japon, FI a coopéré avec la Mission Permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York dans le but d'organiser un événement majeur au Centre Religieux de l'Organisation des Nations Unies pour le désarmement nucléaire. FI a aussi collaboré étroitement avec le Sous-Comité pour l'Elimination du Racisme du Comité ONG sur les droits humains.

Le Dialogue Interreligieux: FI considère que le dialogue interreligieux est un moyen essentiel pour promouvoir la paix et amener une meilleure compréhension au sujet des différences religieuses. Dans le cadre de ce travail, FI a participé à l'Assemblée Spéciale pour le Moyen-Orient du Synode des Evêques pour promouvoir «La communion et le témoignage dans la région», cette assemblée s'est tenue à Rome.

Bilan Financier

Le travail de plaidoyer de FI est entièrement dépendant de l'appui de la Famille Franciscaine, des organismes donateurs, et de nos sympathisants. Les Franciscains ont fourni plus de la moitié du revenu grâce à leur générosité et des initiatives de collecte de fonds spéciaux. Les ressources financières des organismes donateurs et des fondations ont, de plus, permis à FI d'élargir son travail auprès de l'organisation des Nations Unies, et de mettre en œuvre des projets de formation et de visites d'apprentissage sur le terrain. Le soutien opérationnel fourni par les 3 bureaux régionaux permet un service efficace pour la famille franciscaine et un accès à l'ONU.

FI souhaite exprimer sa sincère reconnaissance aux organismes donateurs suivants et aux fondations pour leur soutien financier en 2010: **Cordaid** (Pays-Bas); **Fastenopfer** (Suisse); **Misean Cara** (Irlande); **Holy Name Province Benevolent Fund** (USA); **Misereor** (Allemagne); **Missio Aachen** (Allemagne); **Missionzentrale der Franziskaner** (Allemagne); **Rose Marie Khoo Foundation*** (Singapour).

Revenus perçus (pre-audit)

	Montant (CHF)	Pourcentage
Famille Franciscaine	785,857	46.7
Organismes Donateurs	552,298	32.8
Rose Marie Khoo Foundation	129,485	7.7
Personnes	51,439	3.1
Partenaires	62,315	3.7
Initiatives de collecte de fonds et «5 for Francis»	100,671	6.0
Revenu Total	1,682,065	100.0

Attribution des dépenses (pre-audit)

	Montant (CHF)	Pourcentage
Plaidoyer	757,227	46.5
Administration/soutien opérationnel	313,000	19.2
Animation et Communication	109,278	6.7
Développement/Collecte de fonds	401,080	24.6
Collaboration avec les partenaires	48,810	3.0
Dépenses totales	1,629,395	100.0

Les finances de FI sont vérifiées chaque année par une société d'audit externe

* Rose Marie Khoo Foundation, rue de Synagogue 34, CH-1204 Genève, Suisse

Recherche de fonds, Animation et Communication



- Visitez le site de FI et souscrivez à la lettre de nouvelles, Franciscan Voice, pour les dernières informations, l'information de plaidoyer et les manières de participer.
- «5 for Francis» est une nouvelle initiative pour la collecte de fonds dans le but d'encourager les personnes ayant l'esprit Franciscain à soutenir le travail de FI auprès de l'Organisation des Nations Unies en versant \$/€ 5 chaque mois.
- Vous pouvez mettre en place des paiements réguliers par virement bancaire ou sur le site internet de FI: www.franciscansinternational.org

Le «Premier Prix» des Droits de l'Homme

Le Conseil d'Administration a attribué le premier «Prix des Droits de l'Homme» au Frère Dionysius Mintoff OFM, Province de Malta, à Genève en Avril. En 1982, Fr. Dionysius et Sr. Elizabeth Cameron OSF (RIP) de New York, ont indépendamment exprimé l'idée de Franciscains travaillant ensemble pour la justice auprès de l'organisation des Nations Unies. Cette idée est devenue une réalité avec l'ouverture du «Bureau Franciscans Internaional» à New York en 1989.

Fr. Dionysius a déclaré: «Il n'y a personne de mieux que les Franciscains pour jouer un rôle actif pour établir la paix». Je veux remercier Dieu pour le travail fourni par Franciscans International. FI permet l'unité de beaucoup d'ordres religieux qui travaillent en faveur de la justice et la paix en tant que mission».



Fr. Dionysius Mintoff OFM, reçoit le premier Prix des Droits de l'Homme des mains de Fr. John Doctor OFM, FI IBD Président, et Sr. Denise Boyle fmdm, FI Directrice Exécutive



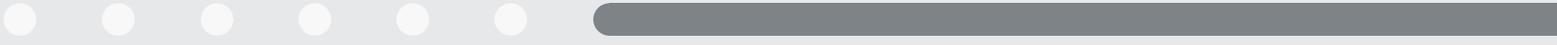
De gauche à droite: Sr. Denise Boyle fmdm, Sr. Bernadette Sullivan SFP, Fr. Mike Lasky OFM Conv., Fr. John Doctor OFM, et Sr. Mary Theresa Plante FMM

Prix pour service

Sr Bernadette Sullivan FSP, et Sr. Mary Theresa Plante FMM ont été reconnues et remerciées pour leur travail formidable en tant que représentantes de la Famille Franciscaine à l'Organisation des Nations Unies pendant de nombreuses années.

John Docteur OFM, Président du Conseil d'Administration International (DCI) a remis le prix de Service Hors Pair, après une messe spéciale à l'église St.Francis, Manhattan, New York, le 12 Novembre.

Après la présentation, pendant la réception, Sr. Bernadette a déclaré: «Ce fut un mandat profondément satisfaisant, de la part de la Famille Franciscaine que de devenir un membre fondateur de l'ONG connu sous le nom de Franciscans International. Mettant l'accent sur la pauvreté dans le monde, la nécessité de la paix et l'environnement, FI reflète le travail de Franciscains dans le monde entier».



Franciscans International Bureaux Régionaux

FI Bangkok

St. Gabriel's Foundation Building
2, Soi Thong Lor 25
Sukhumvit 55 Road
Bangkok 10110
Thaïlande
T +66 27 12 79 76
F +66 27 12 79 74
bangkok@fiop.org

FI Genève

37-39 rue de Vermont
P.O. Box 104
CH-1211 Genève 20
Suisse
T +41 22 9 19 40 10
F +41 22 7 40 24 33
geneva@fiop.org

FI New York

246 E. 46th St. #1F
New York, NY 10017-2937
USA
T +1 212 490 46 24
F +1 212 490 46 26
newyork@fiop.org